



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du jeudi 25 octobre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 3.1, 3.2, 7.1, 7.2, 7.3.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 19h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 3.1 et jusqu'au rapport 3.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA (à partir du rapport 7.1), M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 3.1 et jusqu'au rapport 3.2), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER (à partir du rapport 3.1), M. Marcel FELT (à partir du rapport 3.1), M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 3.1), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE (à partir du rapport 3.1)

**Etaient absents** : M. Nicolas BODIN, M. Raymond REYLE, M. Yves GUYEN, M. Frank MONNEUR, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Claude ROY

**Procurations de vote** :

**Mandants** : P. CONTOZ, Y. GUYEN (à partir du rapport 3.1)

**Mandataires** : JP. GOVIGNAUX, M. FELT (à partir du rapport 3.1)

Délibération n°2012/001882

Rapport n°3.1 - Soutien au colloque nouvelles technologies au service de l'autonomie et du maintien à domicile organisé par l'Institut Régional du Vieillissement (IRV)

## Soutien au colloque nouvelles technologies au service de l'autonomie et du maintien à domicile organisé par l'Institut Régional du Vieillissement (IRV)

**Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président**

**Commission : Economie, Emploi et Insertion**

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant BP 2012 : 190 000 €
« Stratégie de développement Economique »	Montant de l'opération : 2 500 €

### Résumé :

L'Institut Régional du Vieillissement organise le 6 novembre 2012 une journée sur la thématique « Autonomie, maintien à domicile et nouvelles technologies ».

Le présent rapport présente le programme envisagé de la journée, et propose un soutien financier de la CAGB à hauteur de 2 500 € en lien avec sa stratégie de développement économique « Grand Besançon CAP 2015, entrepreneurial, technologique et tertiaire » et avec son investissement à l'égard de la filière Santé.

### I. Objectifs de la journée

L'ARS de Franche-Comté a sollicité l'IRV, en tant qu'opérateur, afin d'organiser une rencontre sur la thématique des nouvelles technologies au service de l'autonomie et du maintien à domicile. Ce projet a émergé suite à une visite en Limousin, en janvier 2012, visite à laquelle la CAGB a participé.

Ce déplacement a été l'occasion d'échanges avec divers acteurs impliqués sur ces thématiques (La Fondation Caisse d'Epargne, SIRMAD, la Société Legrand...) et a permis de visiter une maison aménagée et/ou de bénéficier de démonstrations relevant de l'application de « gérontechnologies » (chemins lumineux dans un domicile, capteurs sur divers objets pour éviter des incidents comme inondation suite à un robinet mal fermé, plateformes d'expérimentation...).

Sur les bases de cette expérience, la réflexion menée a pour objectif, à terme, la mise en place de réponses innovantes facilitant un maintien à domicile sécurisé, permettant de retarder une institutionnalisation rarement souhaitée par les personnes concernées et souvent plus coûteuse.

Cette rencontre doit donc favoriser une prise de conscience à différents niveaux :

- contribution de ces dispositifs innovants au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie des personnes dépendantes (âgées, handicapées...),
- simplicité d'installation et d'utilisation d'un certain nombre de ces dispositifs, coût « raisonnable », aménagement spécifique de l'habitat pouvant permettre de retarder ou d'éviter une institutionnalisation plus coûteuse,
- impact dans l'organisation des prises en charge des personnes dépendantes résidant au domicile par les professionnels.

De façon plus spécifique, cette manifestation doit permettre :

- aux participants d'acquérir des connaissances sur les « gérontechnologies » (interventions, stands de présentation et démonstration) et de tester concrètement des dispositifs innovants (stands d'expérimentation) pour partager des expériences qu'elles soient nationales ou relèvent de potentialités locales ; ceci est particulièrement vrai pour les collectivités territoriales,
- aux acteurs de la recherche et du développement de mettre leurs compétences et leurs savoir-faire au service de ces solutions,
- à l'ARS d'impulser une réflexion, dans le champ de l'autonomie et du maintien à domicile, visant à la mise en œuvre de solutions concrètes relevant des nouvelles technologies, rapidement opérationnelles, facilement généralisables et économiquement soutenables. Cette réflexion sera abordée sous divers angles : santé et autonomie, innovation et développement socio-économique, éthique...

## II. Le déroulé de la journée

La matinée se divise en deux temps :

- intervention globale par un spécialiste sur l'évolution des nouvelles technologies et leur apport pour le maintien à domicile sécurisé et de qualité des personnes dépendantes,
- une première table ronde proposait une vision globale et pratique de la thématique et serait axée sur la présentation de témoignages et de diverses expérimentations hors régions (Limousin : Legrand, Autonom'Lab, Fondation Caisse d'Epargne, SIRMAD, Conseil général de la Creuse...)

L'après-midi propose une table ronde sur les expériences du territoire de la Franche-Comté en suivant deux orientations :

- l'illustration des potentialités régionales pour le développement et la valorisation d'outils technologiques existants ou à venir (réalisations ou recherches en cours...),
- échanges sur le rôle et l'engagement des collectivités dans l'innovation au service du maintien à domicile. Quelle organisation pour un maintien à domicile adapté : repenser les modes d'intervention ? Quelles pistes d'actions avec les acteurs impliqués dans les problématiques de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes dépendantes ?

En parallèle, toute la journée, des stands de démonstration ou espaces aménagés d'expérimentation sont envisagés.

## III. Le budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles	en €	Recettes prévisionnelles	en €
Prestation IRV (tps de travail et frais administratif.)	5 000	ARS de Franche-Comté	5 200
Location de salle et matériel vidéo	2 500	Région Franche-Comté	5 000
Frais de restauration et accueil café	6 500	CG25	2 000
Mailing (affiches, plaquette, diffusion...)	600	CG39	2 000
Pochettes d'accueil	600	CG70	2 000
Frais de déplacement et d'hébergement des intervenants	5 000	CG90	2 000
Prestation conférencier	500	Grand Besançon	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>20 700</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 700</b>

**A l'unanimité, le Bureau attribue à l'Institut Régional du Vieillissement une subvention d'un montant de 2 500 € pour l'organisation de la journée thématique « Autonomie, maintien à domicile et nouvelles technologies ».**

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 06 NOV. 2012

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0